

Formation



LE STATUT DE L'ÉLU

Mercredi 3 juin 2026 - de 9h00 à 17h00



PROGRAMME

Intervenant

- Élodie DERDAELE, *Maître de conférence de droit public*
Faculté de droit d'Épinal

Objectif

- Connaître les droits et obligations des élus locaux

Contenu

- Les droits des élus locaux
 - > *Droits communs, droits de l'opposition, droits spécifiques*
 - > *Des étudiants, des salariés, des personnes en situation de handicap*
- Les indemnités et avantages sociaux
 - > *Indemnités, remboursement de frais, protection sociale*
 - > *Retraite*
 - > *Accompagnement de fin de mandat*
- La protection juridique et fonctionnelle
 - > *Protection fonctionnelle et assurance*
- Les devoirs et obligations des élus
 - > *Charte de l'élu nouvelle formule*
 - > *Prévention des conflits d'intérêts*
 - > *Responsabilité financière*

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Exemples pratiques
- Documents pédagogiques

Limitée à 30 participants

Réservée aux élus

Lieu de formation

Salle Jules Ferry
Conseil Départemental des Vosges
8 rue de la préfecture
88088 Epinal cedex 9

Inscription

Inscription préalable **OBLIGATOIRE**

Frais d'inscription

200 € frais déjeuner compris

Conditions d'annulation

- **Toute inscription annulée une semaine (5 jours ouvrés) avant la formation**, sera facturée à hauteur de 50 % du montant de la participation demandée.
- **Toute inscription annulée 48 heures ouvrées avant le stage**, est due dans son intégralité.

L'AMV 88 se réserve le droit d'annuler la séance si le nombre d'inscrits est insuffisant et également de limiter le nombre d'élus par collectivité si le nombre est trop important.

*DIFE :

Droit Individuel à la Formation des Elus